

LE DÉVELOPPEMENT

DE L'APPRENTISSAGE DANS NOS LP N'EST PAS UNE PLANCHE DE SALUT MAIS UNE RÉFORME PERVERSE

La réforme de la formation professionnelle n'est pas un énième plan de relance de l'apprentissage comme ceux que nous avons connus et combattus par le passé. Les changements qu'elle induit sont structurels et peuvent être très lourds de conséquences pour tous les PLP. Elle est, en raison de sa nature et des moyens mis en œuvre, perverse pour l'enseignement professionnel sous statut scolaire et pour nous, professeurs de lycée professionnel mais aussi professeurs contractuels.

Le SNETAA reste toujours opposé à la philosophie de l'apprentissage qu'il soit public ou privé car pour nous les entreprises n'ont pas vocation à former entièrement à un diplôme ; elles ne remédieront jamais aux manques criants des élèves en culture générale et elles n'apporteront aucune aide pour transformer le comportement de jeunes aux multiples fragilités.

Bien sûr, nous n'en sommes plus au temps de « Germinal » mais tout est encore loin d'être rose dans les entreprises et dans les missions qu'on donne aux enfants devenus apprentis, c'est-à-dire salariés.

Notre position est donc toujours aussi claire sur le sujet : pas de premier diplôme professionnel en apprentissage ! Donnons une vraie première chance à chaque jeune. Il n'y a que le service public de l'Éducation, l'École, qui peut le faire : on doit former le travailleur mais aussi le citoyen. Cela passe par la formation à une culture générale solide, à la formation aux techniques d'un métier et à l'application concrète en milieu professionnel par les 22 semaines de PFMP (en bac pro).

Notre rejet de l'apprentissage s'appuie en premier lieu sur ce que l'on veut de meilleur pour les jeunes mais il s'appuie aussi sur l'impact que l'apprentissage peut avoir sur notre statut de PLP, nos conditions de travail ; en somme, nous

défendons toujours en tant que premier syndicat de l'enseignement professionnel les intérêts matériels et moraux des personnels.

Les deux lois « Penicaud » permettent de développer l'apprentissage dans les LP sous de multiples formes, création d'UFA, de GRETA CFA, mixité des publics...

Beaucoup d'acteurs de l'Éducation, politiques, chefs d'établissement, recteurs font croire que l'apprentissage peut sauver nos emplois quand on a des difficultés à recruter des jeunes pour nos formations scolaires.

Alors, l'apprentissage est-il une planche de salut pour les PLP comme s'escrime à le présenter la pensée unique vivement véhiculée par notre hiérarchie ?

Pour y voir plus clair, il convient de démentir la première des contrevérités insidieusement répandue dans nos LP, comme « l'apprentissage va permettre de sauver des postes » : cela est faux et archi-faux ! L'apprentissage ne peut sauver aucun poste de PLP car la loi interdit la fongibilité des moyens entre DHG et l'apprentissage.

Non seulement le développement de l'apprentissage dans nos LP ne « sauvera » aucun poste de PLP mais il peut très rapidement et sournoisement contribuer à réduire le nombre de places pour les élèves (jeunes sous statut scolaire).

Quant à la prétendue sur-rémunération au nombre d'apprentis dans la classe



mixte (élèves + apprentis), qui peut croire qu'elle va perdre quand le gouvernement vient de modifier le statut des contractuels pour contraindre ces collègues sous-payés de prendre en charge les apprentis ?

Et pour en revenir à la perversité du système qui pratique une forme de chantage à l'emploi, on ne peut pas passer sous silence que ce n'est pas forcément les collègues qui diraient « oui » à l'apprentissage qui perdront leur poste en cas de fermeture d'un groupe ou d'une section sous statut scolaire... Eh oui, c'est toujours pour les derniers collègues arrivés !

Contre les postes gagés, contre les pressions pour prendre des apprentis à la place des jeunes, contre une formation au rabais, pour une vraie première chance pour tous les jeunes par l'École, pour former les futurs travailleurs et les futurs citoyens, pour l'acquisition d'une solide culture générale, une solide culture des techniques des métiers plutôt qu'une pratique d'entreprise, le SNETAA-FO mettra tout en œuvre pour contrer toutes les tentatives de développement de l'apprentissage au détriment de la formation sous statut scolaire.

**NE CÉDONNONS PAS AUX SIRÈNES DE
L'APPRENTISSAGE
ET RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ !**